



Reconnue d'utilité publique

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 décembre 2022, Montrouge

### 5 décembre : journée mondiale du bénévolat

## La Fondation Partage et Vie et la fédération VMEH mettent en place un partenariat pour l'intervention de bénévoles auprès des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap

#### ■ Les partenaires

VMEH est une fédération rassemblant 82 associations départementales en France. Son histoire remonte à loin puisqu'elle est l'héritière de l'Œuvre de la visite des malades dans les hôpitaux qui exerçait ses missions de 1634 à 1791. Après plusieurs évolutions, VMEH - Visites aux Malades dans les Établissements Hospitaliers - a été créée en 1953 et reconnue d'utilité publique en 2007. Son action est plus large que ce qu'indique son nom, elle concerne aussi les visites dans les EHPAD et les établissements pour personnes en situation de handicap.

Reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, la Fondation Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. C'est un acteur majeur des secteurs médico-social et sanitaire. Elle gère 124 établissements et services dans toute la France : EHPAD, résidences autonomie, structures d'accueil pour personne en situation de handicap, service d'aide ou de soins infirmiers à domicile, plateforme de téléassistance de proximité, hôpitaux spécialisés en soins de suite et de réadaptation...

Le 6 octobre dernier, Hubert Balsan, président de VMEH et Dominique Monneron, directeur général de Partage et Vie, ont signé une convention cadre, en vue d'encourager les établissements de la Fondation à conclure des conventions de bénévolat avec les associations départementales de VMEH.

#### ■ Les objectifs

Avec cet accord, Partage et Vie veut développer un cadre pérenne et sécurisant pour l'intervention de bénévoles dans ses établissements.

VMEH contribue au recrutement et à la formation préalable des bénévoles. Elle intervient toujours en lien étroit avec les équipes pour définir leur rôle. Grâce à son action, elle peut mettre en œuvre des activités dans établissement (lecture en commun, travaux manuels, chansons, loto...) et aider à rompre l'isolement de résidents. Le déploiement se fera de manière progressive au sein du réseau, l'objectif étant d'avoir à terme un binôme de bénévoles dans chacun des établissements.

Pour Dominique Monneron, directeur général de la Fondation Partage et Vie : « *La place de bénévoles est fondamentale au sein de nos établissements. Ils apportent du lien social avec nos résidents et contribuent au dynamisme des échanges pour des maisons ouvertes et intergénérationnelles.* »

Pour Hubert Balsan, président de la Fédération Nationale VMEH : « *L'action de VMEH est une présence bienveillante d'écoute vigilante auprès des personnes fragilisées et des soignants.* »

Le 25 novembre dernier, Nadia Djemaoune, directrice de l'établissement Les Vignes (Nanterre), a participé à une table ronde lors de l'assemblée générale de VMEH : « *Je suis très intéressée par accueillir des bénévoles. Nous travaillons déjà avec la Croix-Rouge et les Petits Frères des Pauvres, mais nous ouvrons volontiers nos portes aux autres volontaires. Avoir des bénévoles, c'est pouvoir répondre aux besoins d'un résident qui veut par exemple tout simplement, aller chercher un gâteau dans un magasin du quartier. Avoir des personnes extérieures non professionnelles, en civil, qui interviennent dans l'établissement, permet à la personne accueillie de sortir de son statut de personne fragile et d'aller vers le statut de personne accompagnée.* »

Des bénévoles de VMEH sont déjà actifs dans les établissements de Partage et Vie, comme à l'accueil de jour *Ciel Bleu* à Montpellier. Suzanne Blanc, présidente de VMEH Hérault, intervient dans l'établissement depuis 2011 : « *J'encourage vivement les personnes qui ont des compétences et du temps à faire du bénévolat, c'est très important. Donner, c'est recevoir. C'est voir s'éclairer des visages, permettre à des personnes de sortir de leur isolement, de retrouver des envies qu'elles n'avaient plus. C'est dynamisant pour eux mais pour moi également.* »

---

## CONTACTS

### **Catherine Schwartz**

Directrice de la Communication de Partage et Vie  
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org  
T. 01 58 07 16 60

### **Frédéric Fauveau**

Chargé de Mission Relations Institutionnelles  
frederic.fauveau@federationvmeh.fr  
06 58 97 15 44

---

## **La Fondation Partage et Vie**

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 124 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap.

Chiffres clés nationaux (au 31/12/2021)

- 124 établissements et services
- 7 427 places d'accueil dans le médico-social
- 3 537 patients accueillis dans quatre établissements sanitaires
- 17 298 personnes soutenues à domicile, notamment via des plateformes de téléassistance
- 6 393 collaborateurs

## **Le mouvement VMEH**

Créée en 1648 à l'Hôtel-Dieu à Paris, le mouvement VMEH est l'héritier des valeurs séculaires portées depuis sa création et possède un ADN singulier qui fait de lui, un acteur engagé et unique dans la lutte contre l'isolement des personnes hospitalisées (MCO, SSR, longs séjours, maisons de retraite ou établissements pour personnes handicapées).

Le mouvement VMEH, dont le siège est à Paris au sein de la collégiale de l'AP-HP, est composé d'une Fédération Nationale et de 82 associations départementales en métropole et dans les départements d'outre-mer.

Il bénéficie d'une grande expérience de la visite de malades, des hôpitaux français et des résidents dans les Ehpad. VMEH réunit, à ce jour, 5 000 bénévoles\*, qui avant la période COVID, effectuaient environ 400 000 visites\* par an.

L'action du mouvement VMEH, entièrement bénévole et apolitique, permet aux personnes isolées en court, moyen et long séjour de recevoir la visite de bénévoles, en partenariat avec la direction des établissements et des équipes de soins.